



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 08/10/19

Reçu en Préfecture le : 11/10/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 7 octobre 2019
D-2019/422

Aujourd'hui 7 octobre 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Marie-José DEL REY, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Matthieu ROUYEYRE,

Madame Michèle DELAUNAY présente jusqu'à 16h40

Excusés :

Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY

Le sport prend ses quartiers. Subventions et conventions de partenariat. Année 2019. Autorisation de signature

Madame Arielle PIAZZA, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'axe 4 du Pacte de cohésion sociale et territoriale, bien-être, santé et environnement préservé, la Ville de Bordeaux a mis en œuvre en 2017 le dispositif intitulé « Le sport santé prend ses quartiers ». Ce projet a été reconduit pour la saison 2018-2019.

Ce dispositif permet à toutes les Bordelaises et les Bordelais de pratiquer gratuitement une activité physique, une fois par semaine. Il est déployé dans les quartiers de la Ville, au plus proche des habitants, sous la forme d'une heure et quart d'activités physiques le samedi matin.

La saison printanière 2019 du dispositif a été un succès avec 697 participations du 4 mai au 27 juin et une forte présence du public féminin (89%). Au regard, des bilans des précédentes éditions et des retours favorables des citoyens, nous vous proposons que cette opération se déroule tout au long de l'année sans interruption hivernale.

Pour mettre en place le dispositif « Le Sport santé prend ses quartiers », la Ville de Bordeaux travaille en partenariat avec les associations sportives souhaitant contribuer au dispositif. Dix associations participeront ainsi à la programmation de la saison 2019 - 2020. Ces associations ont été retenues au regard de la nature de l'activité, de la disponibilité des éducateurs pour un cycle complet et de la cohérence du planning général.

Le partenariat avec les clubs bordelais pour la saison septembre 2019 – juin 2020

Afin de soutenir financièrement les associations participant au dispositif, il est proposé de leur accorder une subvention dont le montant prend en compte le nombre d'interventions, ainsi que les besoins matériels afférents.

Vous trouverez ci-dessous la proposition d'attribution de subventions. Le montant total est 8 177.50 euros.

Nom de l'association	Montant de la subvention
Arts Martiaux Shaolin Bordeaux	255 €
Chanteclerc	552,50 €
Club Athlétique Municipal	1 190 €
Girondins de Bordeaux Bastide Handball	1 190 €
Les Jeunes de Saint Augustin	297,50 €
Le Tauzin	255 €
Studio Canopée	1 845 €
Union Saint Jean	1 445 €
Union Saint Bruno	297,50 €
Union Sportive Chartrons	850 €

La programmation du dispositif pour septembre 2019 – juin 2020 est annexée à la délibération.

Ces subventions sont prévues au budget primitif et seront imputées sur la fonction 40 nature 6574.

Par conséquent, je vous demande Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- A verser les subventions
- A signer les avenants aux conventions d'objectifs 2019

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 7 octobre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Arielle PIAZZA



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – Sporting Chantecler Bordeaux Nord le Lac – ANNEE 2019

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Sporting Chantecler Bordeaux Nord le Lac, le 5 février 2019 et complété par un avenant le 13 mai 2019 pour un montant de 37 383 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Nicolas FLORIAN, Maire de Bordeaux, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du conseil municipal du _____,

Et

Monsieur Jacques FROTTE, Président de l'association Sporting Chantecler Bordeaux Nord le Lac

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La ville de Bordeaux souhaite promouvoir les activités sportives proposées dans le cadre du dispositif « Le sport santé prend ses quartiers ». La subvention initiale est donc augmentée de 552.50 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire.

Par conséquent, la subvention globale de l'association Sporting Chantecler Bordeaux Nord Le Lac est portée à 37 935.50 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux

P/Le Maire

Pour l'association Sporting Chantecler
Bordeaux Nord le Lac

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Jacques FROTTE
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – Union Sportive les Chartrons – ANNEE 2019

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Union Sportive les Chartrons, le 28 janvier 2019 et complété par un avenant le 13 mai 2019 pour un montant de 51 853 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Nicolas FLORIAN, Maire de Bordeaux, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du conseil municipal du _____,

Et

Monsieur Eric COT, Président de l'association Union Sportive les Chartrons

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La ville de Bordeaux souhaite promouvoir les activités sportives proposées dans le cadre du dispositif « Le sport santé prend ses quartiers ». La subvention initiale est donc augmentée de 850€ afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire.

Par conséquent, la subvention globale de l'association Union Sportive les Chartrons est portée à 52 703 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Union Sportive les Chartrons

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Eric COT
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – Club Athlétique Municipal – ANNEE 2019

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Club Athlétique Municipal, le 1^{er} février 2019 et complétée par un avenant le 13 mai 2019 pour un montant de 205 105 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Nicolas FLORIAN, Maire de Bordeaux, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du conseil municipal du _____,

Et

Monsieur Jacques DELABY, Président de l'association Club Athlétique Municipal

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La ville de Bordeaux souhaite promouvoir les activités sportives proposées dans le cadre du dispositif « Le sport santé prend ses quartiers ». La subvention initiale est donc augmentée de 1 190 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire.
Par conséquent, la subvention globale de l'association Club Athlétique Municipal est portée 206 295 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Club Athlétique Municipal

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Jacques DELABY
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – Union Saint Jean – ANNEE 2019

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Union Saint Jean, le 20 janvier 2019 et complétée par un avenant du 13 mai 2019 pour un montant de 31 633 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Nicolas FLORIAN, Maire de Bordeaux, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du conseil municipal du _____,

Et

Monsieur Pierre GAMUNDI, Président de l'association Union Saint Jean

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La ville de Bordeaux souhaite promouvoir les activités sportives proposées dans le cadre du dispositif « Le sport santé prend ses quartiers ». La subvention initiale est donc augmentée de 1 445 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire.

Par conséquent, la subvention globale de l'association Union Saint Jean est portée 33 078 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Union Saint Jean

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Pierre GAMUNDI
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – Les Jeunes de Saint Augustin – ANNEE 2019

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Les Jeunes de Saint Augustin, le 8 février 2019 pour un montant de 87 000 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Nicolas FLORIAN, Maire de Bordeaux, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du conseil municipal du _____,

Et

Monsieur Denis LACAMPAGNE, Président de l'association Les Jeunes de Saint Augustin

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La ville de Bordeaux souhaite promouvoir les activités sportives proposées dans le cadre du dispositif « Le sport santé prend ses quartiers ». La subvention initiale est donc augmentée de 297.50 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire.

Par conséquent, la subvention globale de l'association Union Saint Jean est portée 87 297.50 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux

Pour l'association Les Jeunes de Saint
Augustin

P/Le Maire

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Denis LACAMPAGNE
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – Le Tauzin – ANNEE 2019

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Le Tauzin, le 29 janvier 2019 pour un montant de 3 500 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Nicolas FLORIAN, Maire de Bordeaux, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du conseil municipal du _____,

Et

Monsieur Christophe GUERID, Président de l'association Le Tauzin

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La ville de Bordeaux souhaite promouvoir les activités sportives proposées dans le cadre du dispositif « Le sport santé prend ses quartiers ». La subvention initiale est donc augmentée de 255 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire.

Par conséquent, la subvention globale de l'association Union Saint Jean est portée 3 755 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Le Tauzin

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Christophe GUERID
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – Les Girondins de Bordeaux Bastide Handball - ANNEE 2019

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Les Girondins de Bordeaux Bastide Handball, le 26 janvier 2019 pour un montant de 106 000 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Nicolas FLORIAN, Maire de Bordeaux, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du conseil municipal du _____,

Et

Monsieur Christian MALICHECQ, Président de l'association Les Girondins de Bordeaux Bastide Handball

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La ville de Bordeaux souhaite promouvoir les activités sportives proposées dans le cadre du dispositif « Le sport santé prend ses quartiers ». La subvention initiale est donc augmentée de 1 190 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire.

Par conséquent, la subvention globale de l'association Union Saint Jean est portée 107 190 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux

Pour l'association Les Girondins de Bordeaux
Bastide Handball

P/Le Maire

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Christian MALICHECQ
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – Union Saint Bruno - ANNEE 2019

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Union Saint Bruno, le 25 janvier 2019 pour un montant de 209 000 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Nicolas FLORIAN, Maire de Bordeaux, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du conseil municipal du _____,

Et

Monsieur Pierre Marie LINCHENEAU, Président de l'association Union Saint Bruno

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La ville de Bordeaux souhaite promouvoir les activités sportives proposées dans le cadre du dispositif « Le sport santé prend ses quartiers ». La subvention initiale est donc augmentée de 297.5 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire.

Par conséquent, la subvention globale de l'association Union Saint Jean est portée 209 297.5 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Union Saint Bruno

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Pierre Marie LINCHENEAU
Président

Programmation saison 2019 – 2020

	du 14 septembre au 19 octobre	du 9 novembre au 21 décembre	du 11 janvier au 7 mars	du 14 mars au 9 mai	du 16 mai au 27 juin
Place Jean Cayrol	Fitness			Renforcement musculaire	Marche nordique
Salle sportive des Aubiers		Gym douce	Yoga		
Jardin Public	Pilates			Yoga	Qi gong
Gymnase Chauffour		Yoga	Tai Chi		
Place Ferdinand Buisson	Gym douce			Renforcement musculaire	Gym douce
Ecole Ferdinand Buisson		Stretching	Circuit training		
Parc Bordelais	Qi gong			Gym douce	Yoga
Gymnase Jules Ferry		Pilates	Pilates		
Jardin Botanique	Tai chi			Marche nordique	Marche nordique
Ecole Benauges		Renforcement musculaire	Circuit training		
Jardin de la Bécade	Tai chi			Fitness	Renforcement musculaire
Stade Chaban Delmas		Stretching	Pilates		